INITIALES DU MAIRE
L.M
SB.
INITIALES DU GREF.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN LE 24 JUILLET 2023 À 19 H 30. FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE LAURENCE MARTEL, MAIRESSE SUPPLÉANTE.

Sont présents les conseillers :
Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Yves Boulianne
Madame Huguette Tremblay

Sont absents les conseillers :
Monsieur Claude Lavoie
Monsieur Yvon Gauthier

Secrétaire d'assemblée :
Monsieur Steve Berthiaume, directeur général et greffier-trésorier.

2023/07-16

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Tel que prévu par la Loi, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

2023/07-17

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2023/07-18

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE Nº 2023-02 – 368, ROUTE 138

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de dérogation mineure nº 2023-02 qui consiste à permettre que la distance entre le garage et la ligne latérale soit moindre que celle autorisée.

Selon l'alinéa 2 des normes d'implantation de l'article 12.5.7 du règlement de zonage 2015-03, la marge de recul latérale est de 1 mètre.

CONSIDÉRANT QUE le garage a été construit en 2004 et ce, avec un permis;

CONSIDÉRANT l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que cette demande de dérogation devrait être acceptée;

CONSIDÉRANT QU'aucune question n'est soulevée relativement à cette demande;

IL EST PROPOSÉ par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la demande de dérogation mineure nº 2023-02 soit acceptée conditionnellement à ce que l'abri à bateau, localisé derrière le garage, soit démoli, et ce, avant la vente de la propriété.

INITIALES DU MAIRE
L.M
S.B.
INITIALES DU GREF.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2023/07-19

ACHAT DE SABLE D'HIVER – DEMANDE DE SOUMISSION

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Steve Berthiaume, directeur général et greffier-trésorier, à procéder à des demandes de soumission pour l'achat 1200 tonnes de sable d'hiver (sable tamisé) et ce, par invitation auprès d'entrepreneurs de la région.

2023/07-20

RANDONNÉE VÉLO SANTÉ ALCOA 2023

a) Autorisation de passage

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage transmise par la Randonnée Vélo Santé Alcoa 2023 dans notre municipalité le 26 août prochain;

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage de la Randonnée Vélo Santé Alcoa 2023 dans notre municipalité le 26 août 2023.

b) Don et demande de salle

CONSIDÉRANT la Randonnée Vélo Santé Alcoa 2023 ayant pour mission d'amasser des fonds au profit de la Fondation du Centre hospitalier régional de Baie-Comeau;

IL EST PROPOSÉ par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présent qu'un don de 250 $ soit fait à la Fondation du Centre hospitalier régional de Baie-Comeau pour la Randonnée Vélo Santé Alcoa 2023.

Il est également résolu que le conseil municipal alloue gratuitement la salle n° 122 et la cuisine du Centre communautaire Édouard-Jean pour la tenue d'un dîner servi aux cyclistes lors de leur passage ici le 26 août 2023 et que des maïs soient servis aux cyclistes et à la population lors de cet événement.

2023/07-21

AUTORISATION DE DÉPENSE – RÉPARATION DE L'ENTREPÔT POUR LE SEL D'HIVER

Ce point est remis à une séance ultérieure.

2023/07-22

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022 – TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les états financiers 2022 du « Transport adapté aux personnes handicapées » tels que vérifiés par la firme Mallette S.E.N.C.R.L., soient acceptés;

QU'un montant de 11 481 $ soit alloué comme participation de la municipalité de Ragueneau à ce service pour l'année 2022;

QUE la municipalité de la Paroisse de Ragueneau confirme sa participation au service de transport pour l'année 2023.

2023/07-22

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente répond aux questions du public.

INITIALES DU MAIRE
L.M
SB.
INITIALES DU GREF.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

2023/07-23

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 40.

Laurence Martel
Mairesse suppléante

Steve Berthiaume
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Laurence Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREF.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation